



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires

Service de l'aménagement, de la biodiversité  
et de l'eau

Dossier suivi par : Chantal BICHLER  
Tél. : 03 87 34 33 27  
Fax : 03 87 34 33 23  
Mél : chantal.bichler@moselle.gouv.fr  
Réf. : CBi

Madame le Maire  
de Thionville  
Rue Georges Ditsch  
57125 THIONVILLE

Objet : **Dossier de déclaration au titre du code de  
l'environnement concernant un lotissement le Pré  
du Château à Oeufrange**

Metz, le 18 août 2014

PJ : **Dossier de déclaration  
Récépissé de déclaration  
Courrier de notification**

Madame le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

**Aménagement du lotissement le Pré du château à Thionville – Oeufrange.**

Ce dossier a été déposé par : NEXITY

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n° 57-2014-00095**» en date du 18 août 2014, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

La chargée de mission police de l'eau

Chantal BICHLER